

Réunion de La Murithienne

Visite des marais d'Ardon et de Chamoson dimanche 2 mai 2010



Les corolles des parapluies ont égayé la visite du marais,
surtout pendant les explications de Philippe Werner et de Michèle Burgener
PHOTO JACQUELINE DÉTRAZ-MÉROZ

L'accès aux marais est très aisé depuis la gare de Chamoson : prendre le passage sous les voies et l'autoroute puis les longer en direction d'Ardon, pendant un ou deux kilomètres, sur la petite route qui les borde. On se rend vite compte que cet environnement très urbanisé pèse d'un poids considérable sur la naturalité d'un site qui est le dernier biotope humide subsistant dans la plaine du Rhône, entre les rigoles de Vionnaz et les marais de Pouta Fontana.

Michèle Burgener, du service des forêts et du paysage du canton du Valais, donne quelques repères historiques. La valeur floristique du site a été reconnue en 1990 par un arrêté de protection qui s'inscrivait dans les mesures de compensation naturelle à la construction d'un gazoduc. En 1994, le site est compris dans l'inventaire des bas-marais établi par la Confédération, et, en 2004, le canal de ceinture qui le traverse est reconnu comme site important pour la reproduction des batraciens. En 2005, une nouvelle décision de mise sous protection est donc prise par le Canton.

De 1990 à 2004, la surface de protection est passée de 82 000 m² à 200 000 m², surface à laquelle il faut adjoindre une zone tampon promise à une exploitation agricole extensive. Pro Natura en a acquis un bon nombre de parcelles (environ 35 000 m²), le reste appartenant au Canton et aux Communes.

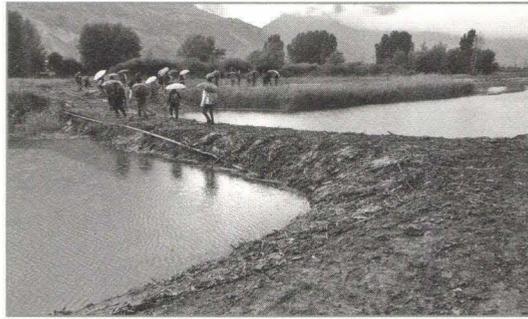
Les aménagements entrepris sur ce site dureront quatre ans, à côté des mesures de protection proprement dites, ils prévoient un parcours didactique et des accès pour la promenade et le

vélo. Une grande partie du site est encore en chantier; les aménagements devraient être terminés dans deux ans. L'ensemble du projet aura coûté 1 400 000 francs, dont la moitié aura été à la charge du Canton et de la Confédération, l'autre moitié de Pro Natura.

Philippe Werner, responsable scientifique du projet, introduit la visite des lieux en soulignant l'isolement actuel des marais, véritable « oasis » enserrée entre routes, autoroute et cultures intensives (serres, vergers) et perturbée par toutes sortes de nuisances anthropiques (promenades des chiens, modélisme, équitation, quad, etc.). D'aucuns souhaiteraient encore dans la proximité une zone industrielle et même un circuit de Formule 1 ! Ainsi, les marais ont aujourd'hui perdu tout lien « naturel » avec leur environnement, qu'il n'est pas envisageable de restaurer, et leur avenir tient en leur capacité d'autarcie: d'où l'importance de leur octroyer cette surface de protection conséquente.

Ces marais sont chers au cœur de Philippe Werner qui, en compagnie de son camarade Charly Rey, y a fait ses premières armes de botaniste dès 1979. Trente ans de recul lui permettent de mesurer l'érosion très rapide d'un site qui a perdu une bonne moitié des espèces inscrites sur la Liste rouge qu'il possédait alors. Deux raisons sont données à cet appauvrissement : la forte teneur en nutriments des eaux qui s'y déversent et l'assèchement programmé des marais, que les Communes souhaitaient à terme voir mourir. Vestiges d'une époque déjà révolue (les marais avaient pris la place d'un ancien bras du Rhône), ils apparaissaient encore il y a trente ans comme paradisiques aux yeux

des deux jeunes chercheurs qui y rencontraient l'orchis des marais, la grande douve, la pédiculaire des marais ou encore le trèfle d'eau. Sauf surprise, on ne songe plus y revoir de telles espèces, et tel n'est pas non plus l'objectif principal du projet. Les préparant à un avenir oppressant, les mesures mises en place visent d'abord à redonner une vitalité aux marais et à les protéger des agressions extérieures.



Les berges encore nues des étangs vont très rapidement se couvrir de végétation.

PHOTO JACQUELINE DÉTRAZ-MÉROZ

Les marais proprement dits occupent 10 ha et il subsiste 3 ha de prairies maigres. Les prairies maigres donnent une floraison plus précoce que les marais, ce qui allonge la période de pollinisation et favorise la colonisation par les insectes. Dans la zone tampon, on cherche à convertir l'exploitation agricole à la culture du seigle pour laquelle la terre est ici très favorable (remarquons que le seigle AOC a permis de sauver les moulins de Sion!). On entend aujourd'hui l'alouette et on peut espérer un retour de la caille des blés. Ce site joue un rôle de point de relais pour les oiseaux (par exemple, le chevalier cul-blanc; deux couples de rossignols y nichent en ce moment). La promenade traverse une prairie maigre, située le long de l'autoroute. Cette prairie est la dernière prairie maigre de plaine connue par notre guide en Valais. On y trouve du brome, des esparcettes, de la fausse roquette à feuille de cresson. La présence du grémil montre l'influence des cultures de céréales. Une grosse emprise du chien-dent (très vigoureux par ses stolons) trahit les bouleversements que la prairie a subis lors de la construction de la route. Un talus a été aménagé pour l'isoler de cette route et, précisément, pour ralentir la progression envahissante du chien-dent (qui malheureusement ne disparaîtra pas). En son état antérieur, cette prairie était irriguée par un bisse qui captait l'eau dans la Lizerne; la prairie filtrait cette eau avant qu'elle ne pénètre dans les marais. Un tronçon restant du bisse sera remis en service l'an prochain.

Au bout de la prairie, sur la droite, un point de vue surélevé a été aménagé. A l'ouest, on peut observer deux sortes de prairies: une prairie à molinie et une prairie à litière (constituée de roseaux); pour réfréner la progression des roseaux et maintenir ouvert le milieu, on y fera pâturer des vaches écossaises. Notre guide se souvient qu'il y a trente ans, il avait pu observer des milliers de pieds d'ail anguleux à cet endroit, ainsi que la scutellaire à casque; si celle-ci a été revue, l'ail a, quant à lui, entièrement disparu; le marais à roseau prendra la place du marais à laïche élevée qui lui préexistait.

En face de nous, un épais taillis de saules cendrés étouffe le marais. Pour en réduire l'emprise, on cherche à asphyxier ces arbres en maintenant un niveau d'eau élevé. C'est la raison des canaux creusés en bas de la butte sur laquelle nous nous tenons; celle-ci est en fait un vestige de la construction de la route; la renouée du Japon, terrible envahissante, s'était installée sur ce monticule où l'on déversait le trop-plein de terre. Pour l'éradiquer, des bâches en plastique ont été disposées au sol et recouvertes de quatre mètres de terre; le tout est enserré par les canaux plantés de saules. Il faut espérer que ces quadruples mesures suffiront à décourager une espèce dont les rhizomes ont déjà prouvé qu'ils parvenaient à franchir des obstacles d'une dizaine de mètres!

On peut rejoindre le canal de ceinture en redescendant de la butte et en empruntant une sorte de digue qui traverse le taillis des saules. Deux bassins de décantation des eaux ont été creusés pour assurer la qualité optimale des eaux qui pénètrent dans le marais. De manière générale, le projet de réhabilitation repo-

se sur une hydrologie fortement manipulée qui a conduit à d'importants déplacements de terre; en effet, trois systèmes influencent le site: le canal de ceinture, la nappe phréatique ainsi que l'eau qui provient du coteau.

Parmi les premières évolutions induites dans la flore, on notera la présence, en marge de la digue, de la laïche à angles aigus, du jonc courbé, de la lycope d'Europe et, surtout, du jonc des tonneliers qui a profité du brassage des terres (*Schoenoplectus lacustris* n'est d'ailleurs pas l'espèce la plus courante en Valais). Peut-être assisterons-nous dans les années qui viennent, à la faveur du réveil des

graines, à la réapparition de la grande douve. Puisque cette espèce est attestée sur ce site, sa réintroduction artificielle pourrait être envisagée dans l'avenir à condition de bien contrôler la provenance des plants.

Les batraciens ont payé le prix de l'appauvrissement du site: on n'y trouve plus que des grenouilles rousses, des grenouilles rieuses et quelques crapauds ordinaires. Les crapauds sonneurs ont disparu et ne reviendront vraisemblablement plus. Les eaux qui proviennent du nord coulent vers l'ouest le long du canal de ceinture et sont filtrées par le marais. On trouve des massettes et des rubaniers, signes que l'eau est pure. Deux menaces pèsent pourtant: celle des peupliers blancs qu'on cherche à contenir, encore une fois, par un barrage d'eau; et celle des solidages, dont la multiplication prévisible ne laisse pas d'inquiéter. Des gouilles à crapauds (restons optimistes) et à insectes (soyons réalistes) ont été aménagées; dans les mares, des characées ont fait leur apparition, ainsi que des renoucles d'eau et la pesse vulgaire. La dernière partie du marais que nous visitons est celle dite du fossé sud – sur la limite communale entre Ardon et Chamoson – qui représente l'emplacement d'un ancien bras du Rhône. On peut se rendre compte du travail de terrassement massif qui a été entrepris pour creuser des mares et arracher des vergers. Il a fallu nettoyer les décombres sur lesquels ces vergers avaient été plantés. Les coupes dans le terrain montrent l'épaisseur d'argile qui le constitue: une couche supérieure plus foncée, car pénétrée d'humus; une couche orangée par le fer qu'elle contient et qui marque la fluctuation des eaux; enfin une couche profonde; on a cherché à rattraper le niveau de la prairie à petites laïches en décapant l'épaisseur d'argile imprégnée d'humus. Cette teneur en argile du sol est remarquable en Valais; elle explique que les mares se remplissent si lentement. Ces terrains seront ressemés et les cuvettes formeront de futurs marais.

En conclusion, l'intérêt a été grand de visiter les marais d'Ardon et de Chamoson à mi-parcours de leur réhabilitation et, pour une grande part, encore en plein chantier. On a pu mesurer l'importance des travaux à effectuer, les multiples fonctions que doivent revêtir les aménagements et la subtilité des équilibres à retrouver, notamment en ce qui concerne la gestion de l'eau. En cette matière comme en d'autres, mieux valait prévenir que guérir... La voix mélodieuse de Philippe Werner pouvait pourtant faire succéder aux airs de déploration sur le thème du temps qui passent dans leur vie d'adulte d'un site naturel régénéré, Jonathan, Ophélie et Eloïse n'auront pas sacrifié trop en vain leurs jeux naïfs du dimanche pour nous suivre, doctes pèlerins de la nature sous nos capes de pluie; leur génération saura, gageons-le, mieux préserver ce site que n'ont su le faire celles qui l'ont précédée.

Bernard Schaetti

